



SOLIDARITE
FEMMES

RAPPORT 2016

**ASSOCIATION
SOLIDARITE FEMMES**

**Assemblée Générale du
29 mai 2017**



Rapport de la présidente

Nouvelles perspectives pour Solidarité femmes, le mot de la présidente

L'année 2016 a été une année de travail intense : le Conseil d'Etat, par Messieurs Karakash et Ribaux, a donné à la FADS la mission d'analyser avec la LAVI, les possibilités d'un rapprochement pour la gestion de la violence domestique dans le canton.

L'hypothèse retenue par l'Autorité était : « est-ce que le transfert de l'institution Solidarité femmes de la FADS à la FAS (structure administrative de la LAVI) ferait sens et à quelles conditions ? ».

Pour mémoire, c'est une question que nous nous étions également posée avant de décider d'associer le destin de Solidarité femmes à la FADS.

La responsable de l'équipe de Solidarité femmes, Madame Sophie Aquilon, et Monsieur Olivier Robert, directeur de la LAVI, ont élaboré ensemble les bases d'une future mise en commun des compétences et des missions.

Les premiers pas ont été difficiles, chacun craignant de perdre des éléments importants et signifiants dans le regroupement.

Pour Solidarité femmes, il était impératif que l'hébergement soit inclus dans les missions de la nouvelle entité, alors que pour la LAVI, cette nouvelle mission les inquiétait car ce n'était pas leur tâche jusqu'ici.

Pour Solidarité femmes, le nom de l'institution devait rester visible car cette appellation est connue au-delà de nos frontières cantonales, voire nationales.

L'étude a été menée sous l'appellation LAVI-SOL, le nom définitif n'étant pas encore arrêté, et la mise en commun des missions y compris l'hébergement a été formalisée. A partir de ce moment-là, le suivi du dossier est passé sous la responsabilité de la FAS, et plus particulièrement sous celle de son directeur, Monsieur Steve Rufenacht.

Au nom de l'association, je remercie tous les participant-e-s à cette aventure pour leur esprit constructif et leur ouverture aux inquiétudes les uns vis à vis des autres.

La variante retenue n'est pour l'instant qu'une vision théorique et la suite des opérations nécessitera un suivi de la part de tous les protagonistes, notre association y compris.

Les membres votants reçoivent en annexes les différents documents établis par le groupe de pilotage du rapprochement afin que les instances de chaque partie (le Conseil de Fondation de la FADS, celui de la FAS et notre association) puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

C'est l'AG 2017 qui avalisera la poursuite du processus. Je souhaiterais que toutes celles et tous ceux pour qui le destin de l'institution Solidarité femmes a de l'importance participent à nos débats et je vous remercie d'avance de votre présence.

Pour l'association Solidarité femmes, la présidente,
Claudine Stähli-Wolf

Quelques chiffres du Centre de consultation et du foyer (FADS)

Statistiques du centre de consultation

	Entretiens téléphoniques	Entretiens Chx-de-Fds	Entretiens Neuchâtel	Nouvelles situations	Anciennes situations
2008	133	243		86	38
2009	187	182		72	44
2010	229	373		71	42
2011	259	500		70	29
2012	262	530		83	46
2013	233	440	120	78	31
2014	311	589	148	107	50
2015	314	528	298	94	54
2016	432	564	163	93	51

Statistiques du foyer d'hébergement

	Nb femmes hébergées	Nb enfants hébergés	Total des journées
2008	22	20	1092
2009	11	19	1137
2010	18	14	980
2011	17	18	1530
2012	10	12	1492
2013	15	10	802
2014	16	15	1687
2015	11	11	1691
2016	14	11	1755

Comptes de l'association

Rapport de la caissière comptable

Au bilan du 31.12.2016, l'association a un capital de Fr. 119'788,42.

L'association a reçu en 2016 Fr. 1'240.- de cotisations et Fr. 950.- de dons de membres.

Les autres dons (Fr. 25'020.-) se constituent ainsi :

Sabine Furrer :	Fr. 100.-
Commune du Val de Travers :	Fr. 200.-
Soroptimist Club, Le Locle :	Fr. 1'000.-
Elèves de l'école de Krav Maga La Chaux-de-Fonds. (EKMC) :	Fr. 720.-

L'Association a demandé un soutien financier pour le réaménagement du foyer d'accueil des femmes (changement des lits, matelas, matériel puériculture, etc...). Pour cela, elle a reçu de ces deux donateurs :

Fondation du Casino :	Fr. 3'000.-
Loterie Romande :	Fr. 20'000.-

Feu-Vert Entreprise a déjà effectué pour Fr. 12'754,80 de matériel pour le foyer (lits, armoires, etc...). Le solde de l'aménagement doit se faire en 2017.

Nous remercions encore chaleureusement tous ces généreux donateurs !

Les autres dépenses 2016 de l'association s'élèvent à Fr. 2'466,90 et comprennent :

- Fr. 2'148,50 pour des frais administratifs (frais de port, copies, frais organisation AG et conférence.)
- Fr. 318,40 de frais pour la reprise de l'hébergement du site internet

Le résultat de l'année 2016 est un bénéfice de Fr. 11'688,30.

Pour l'association, Nadège Gasté Miserez

Nous remercions particulièrement pour leur soutien financier :

Nos membres :

Madame, Monsieur	Eliane et Jean-Pierre	Aeschlimann
Madame	Françoise	Berger Vuille
Madame	Michèle	Berger-Wildhaber
Madame	Martine	Blum
Madame	Marie-Paule	Boder
Madame	Marie-José	Boillat
Madame	Marie-Claire	Brégnard
Madame	Françoise	Broillet-Mauley
Madame	Marie-Antoinette	Crelier
Monsieur	Fernand	Cuche
Madame	Paloma	Del Val
Monsieur	Antoine	De Torrenté
Madame	Elisabeth	Devaud-Brun
Madame	Franciska	Eggel
Madame	Henriette	Induni
Madame	Claire	Jobin
Madame	Sylvia	Kocher
Madame	Martine	Kurth
Madame	Suzanne	Loup
Monsieur	Olivier	Moniot
Madame	Isabelle	Opan
Madame	Danielle	Othenin-Girard
Madame	Anne	Pouchon
Madame	Andrée-Claire	Roessiger
Madame	Anne	Rognon-Tissot
Madame	Caroline	Ruffieux
Madame	Dorothee	Wacker
Madame	Simone	Walder de Montmollin
Société	Meubles	Leitenberg

Nos donateurs :

Sabine Furrer
Commune du Val de Travers
Fondation du Casino
Loterie Romande
Soroptimist Club, Le Locle
Elèves de l'école de Krav Maga La Chaux-de-Fonds (EKMC)

Les membres du Comité de l'association :

Claudine Staehli-Wolf, présidente

Laurent Feuz, secrétaire

Nadège Gasté Miserez, caissière

Sandy Claude

Josiane Greub

Françoise Jeandroz

Sibylle Martinez

Catherine Pauli

Sandrine Rousseil

Raymond Matthey, directeur ad interim et Sophie Aquilon, responsable de l'unité Solidarité femmes, représentants de la FADS

Merci pour votre don :

Cotisation individuelle : Fr. 30.- / Cotisation familiale : Fr. 50.-

Association Solidarité femmes

CP 2366

2302 La Chaux-de-Fonds

CCP 23-20641-9